

EXPOSE DES MOTIFS DU PROJET DE LOI PORTANT FIXATION DU BUDGET GENERAL DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI POUR L'EXERCICE 2021/2022.

I. CONTEXTE GENERAL

1. Le projet de Loi de Finances 2021/2022 a été préparé sur base des priorités de dépenses envoyées par les différents Ministères/Institutions et qui ont fait l'objet de **discussions budgétaires en Commissions entre le Ministère en charge des Finances et tous les Ministères/Institutions pour vérifier leur conformité avec les priorités retenues dans le Plan National de Développement (PND Burundi 2018-2027) et du Gouvernement pendant la période du 19 au 29 janvier 2021 et pendant la phase d'arbitrage ministériel du 09 au 11 février 2021** conformément à la réglementation en la matière dont le Décret n°100/205 du 24 juillet 2012 portant sur la Gouvernance budgétaire et le décret n°100/100 du 03 juin 2008 portant contenu de la lettre de cadrage et du calendrier de préparation des projets de Loi des Finances.
2. Le projet de budget 2021/2022 est préparé dans un contexte de poursuite de la politique budgétaire prudente et de priorisation dans la gestion du budget de l'Etat, exercice 2021/2022. L'objectif est d'atteindre un taux de croissance économique annuel de **3,6% en 2021/2022**. Le choix de ce taux est dicté par le souci de maintenir une croissance soutenable et durable stimulée par la mise en œuvre effective du Plan National de Développement (PND Burundi 2018-2027) malgré un contexte économique international tendu suite à la pandémie du COVID-19. Il y a aussi l'objectif de rehausser le poids des autres secteurs autres que l'agriculture dans le PIB à travers la promotion des activités consistant en une transformation plus ou moins améliorée des matières premières via les industries manufacturières.
3. Le présent projet de Loi des Finances portant Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2021/2022 intervient dans un environnement international caractérisé par une récession de l'économie dans tous les coins du monde. Les prévisions du taux de croissance de l'économie mondiale sont estimées à **-4,9%** en raison des effets négatifs de la pandémie de la Covid-19 à la fin de 2020/2021 pour atteindre **5,4 %** en 2021/2022. Cette croissance économique serait tirée par les économies des pays émergents.
4. **Sur le plan politique**, le Gouvernement prépare le projet de budget 2021/2022 dans un contexte politique apaisé où le peuple burundais vient de se doter, il y a moins d'une année, de **nouvelles Institutions politiques** à l'issu du processus électoral de 2020, démocratique, libre et transparent. Un **Gouvernement responsable et laborieux « LETA MVYEYI, RETA NKOZI »** en est sorti et se trouve à l'œuvre dans sa 1^{ère} année d'exercice.
5. **Sur le plan macroéconomique**, le projet de budget 2021/2022 est élaboré au moment où le Gouvernement est à sa troisième année de mise en œuvre de son **Plan National de Développement (PND Burundi 2018-2027)** et s'attèle à mettre un accent particulier sur la transformation structurelle de l'économie burundaise pour une croissance forte, durable,